DEPARTEMENT DE L'AISNE

N° :

DECLARATION D'UN TERRITOIRE DE CHASSE DU GIBIER MIGRATEUR

ET DES POSTES FIXES SURELEVES

Plan de gestion migrateur

I – DEMANDEUR

Nom : …… Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal : ……
Ville : ……
N° de téléphone : /___/___/___/___/___/
e-mail : ……

II – TERRITOIRE DE CHASSE ou n° de plan de chasse petit gibier : ……../……

Communes (1)	Plaine	Bois	Marais	Plan d'eau	Surface totale
TOTAL					

Veuillez détaillez précisément les surfaces par type de milieu et par commune et joindre une carte I.G.N. (1/25 000ème) originale avec tracé précis de vos limites (indiquer seulement le N° du plan de chasse petit gibier si la déclaration porte sur un poste fixe surélevé présent sur un plan de chasse).

III – POSTE FIXE SURELEVE

Le territoire déclaré en II est il équipé de poste(s) fixe(s) surélevé(s) pour la chasse des colombidés et turdidés (localiser le poste fixe par un point rouge sur la carte IGN) ?

☐ oui ☐ non nombre de postes : ____

Si oui, localisation parcellaire du ou des poste(s) :

N° du mirador	Communes	Lieu-dit	Parcelle Concernée	
			Section	N°(s)
1				
2				
3				

IMPORTANT
demande à retourner
impérativement
avant l'ouverture de la chasse
à la F.D.C.A.
naturAgora
1 chemin du pont de la planche
02000 Barenton Bugny

Le déclarant atteste l'exactitude des renseignements indiqués et affirme détenir les droits de chasse des propriétés reprises en II

Fait à _____ le _____ 20…..

Signature